



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

## **Comité permanent de la condition féminine**

---

FEWO • NUMÉRO 137 • 1<sup>re</sup> SESSION • 42<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

**TÉMOIGNAGES**

**Le mardi 9 avril 2019**

**Présidente**

**Mme Karen Vecchio**



## Comité permanent de la condition féminine

Le mardi 9 avril 2019

• (0945)

[Traduction]

**La présidente (Mme Karen Vecchio (Elgin—Middlesex—London, PCC)):** Je vous souhaite la bienvenue à la 137<sup>e</sup> séance du Comité permanent de la condition féminine. Nous poursuivons aujourd'hui notre étude sur les défis auxquels les femmes âgées font face et sur les facteurs qui contribuent à la pauvreté et à la vulnérabilité de ces femmes.

Je suis heureuse d'accueillir parmi nous Laura Tamblyn Watts, agente principale des politiques publiques à la CARP.

Nous accueillons aussi Lori Weeks, professeure agrégée à l'École des sciences infirmières de la Dalhousie University. Elle comparait par vidéoconférence. Je dois mentionner que nous avons pour l'instant de petits pépins techniques. Lori, nous ferons de notre mieux pour garder la connexion avec vous et pour que vous puissiez répondre à nos questions, mais s'il y a des problèmes, il se pourrait que nous perdions la connexion.

Enfin, nous accueillons Anita Pokiak, membre du conseil des Pauktuutit Inuit Women of Canada.

Comme Laura et Lori nous ont déjà présenté leurs exposés de sept minutes, nous demanderons à Anita de faire de même. Le reste de la séance d'aujourd'hui sera consacré aux questions.

Anita, je vous cède la parole pour sept minutes.

**Mme Anita Pokiak (membre du conseil, Pauktuutit Inuit Women of Canada):** *Qujannamiik*, madame la présidente.

*Ulaakut*, mesdames et messieurs les députés, la présidente, les vice-présidentes, les témoins et le personnel.

Je m'appelle Anita Pokiak et je suis heureuse d'être des vôtres aujourd'hui au nom de notre présidente, Rebecca Kudloo. Je fais partie du conseil d'administration des Pauktuutit Inuit Women of Canada. Je viens de Tuktoyaktuk, dans les Territoires du Nord-Ouest, et je représente l'Arctique de l'Ouest. Les Pauktuutit Inuit Women of Canada forment l'organisation nationale qui représente les femmes inuites au Canada; elle a été incorporée en 1984.

Nos terres ancestrales sont importantes pour notre culture et notre mode de vie. Notre population s'élève à environ 65 000 personnes, qui vivent principalement dans 51 communautés de l'Inuit Nunangat. La plupart de ces communautés sont petites, isolées et seulement accessibles par avion. Nos aînés ont toujours joué et continuent de jouer un rôle important dans nos communautés; ils les guident grâce à leur sagesse et à leurs connaissances. Ce sont les gardiens de nos traditions, de notre patrimoine, de notre culture et de notre langue. Dans notre culture, les hommes comme les femmes sont considérés des aînés.

Il ne faut pas oublier qu'avant les années 1940, nous vivions sur les terres. À partir des années 1950, nous avons été forcés de nous

installer dans des colonies permanentes, où l'on nous promettait éducation, soins de santé et logements. Jusqu'en 1970, ceux qui sont nés sur les terres ont assisté à la création de colonies permanentes où les conditions n'étaient pas adéquates pour assurer notre bien-être. Nos communautés sont encore aujourd'hui confrontées à un écart important avec les conditions qu'on trouve ailleurs en raison du sous-investissement chronique du gouvernement du Canada. Nous n'avons pas les mêmes normes de vie que la plupart des autres Canadiens, ni accès aux mêmes services en ce qui concerne la santé et les services sociaux, l'alimentation, le logement, l'emploi, l'éducation et le développement économique. Ces conditions ont des répercussions particulières sur nos aînés et les exposent à toutes sortes d'abus.

Par exemple, à cause de la grave pénurie de logements, la famille élargie dépend souvent de ses aînés pour se loger ou obtenir de l'aide financière. Les aînés sont souvent les locataires d'unités de logement social. Or, d'autres membres de leur famille peuvent profiter d'eux, ils emménagent chez eux sans pouvoir contribuer aux dépenses courantes, y compris au loyer.

Un aîné devrait pouvoir se sentir en sécurité chez lui. La vie dans un logement surpeuplé, puisqu'il peut parfois y avoir trois familles dans une unité de deux chambres, crée beaucoup de stress à tous les membres de la famille. Cela les expose tous à la malnutrition, à la maladie, à la violence familiale et à la violence contre les aînés. Il peut même être difficile pour les aînés de recevoir des soins à domicile dans ces circonstances. Les politiques sur le logement social interdisent la rénovation et l'installation de structures adaptées comme des rampes pour les fauteuils roulants.

Pour ce qui est des communautés où il y a des refuges sûrs pour les aînés, le peu de services offerts ne convient pas nécessairement aux femmes âgées. Ces refuges sont conçus que pour de brefs séjours. Quand des femmes âgées ont besoin d'un endroit où rester à long terme, il n'y a pas de logements de seconde étape dans l'Inuit Nunangat.

Les Inuits les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire sont les mères monoparentales et les aînés, qui dépendent souvent d'un revenu de retraite. Même lorsqu'ils ont accès à de l'aide sociale, beaucoup d'aînés n'ont pas les moyens de s'acheter des aliments sains, en raison du coût exorbitant des aliments dans le Nord, et ont du mal à avoir simplement de quoi manger.

Il n'y a pas assez d'Inuits qualifiés pour offrir des soins à domicile à nos aînés non plus. Le fait qu'ils doivent se déplacer pour avoir accès à la plupart des services de santé diminue la qualité de vie des aînés et de leurs familles. Les membres des communautés ayant un accès limité à des services de santé n'ont pas toujours accès à la technologie, à l'équipement et au matériel médicaux nécessaires pour répondre à leurs besoins. Le manque de soins palliatifs sécuritaires et culturellement adaptés est une autre grande lacune dans les communautés.

Au Nunavut, il y a 25 communautés dont les membres n'ont accès qu'à 44 lits de soins de longue durée répartis en Igloodik, Gjoa Haven, Cambridge Bay, Iqaluit et Arviat. Le temps d'attente pour y avoir accès est de presque trois ans.

• (0950)

Il n'y a aucun établissement dans l'Inuit Nunangat qui offre des soins aux personnes atteintes de démence. Par conséquent, les aînés sont constamment renvoyés vers des résidences situées à des milliers de kilomètres de distance. Ici, à Ottawa, il y a une trentaine de Nunavummiuts âgés à la résidence Embassy West Senior Living. Dans ma région, à cause de l'absence de centre de soins de longue durée, nos aînés sont envoyés dans des établissements d'Inuvik et de Yellowknife, qui ont souvent de longues listes d'attente. Nous ne devrions pas avoir à envoyer nos aînés si loin de nos communautés, ni dans le Sud pour recevoir des soins spécialisés. Le fait qu'il soit difficile et coûteux d'offrir des soins dans l'Inuit Nunangat n'est pas une excuse.

Beaucoup d'aînés de l'Inuit Nunangat envoyés au Sud pour y recevoir des soins sont les personnes mêmes qui ont vécu la colonisation et les pensionnats, sauf que cette fois, elles ne reviendront jamais de cet exil. Ils ont commencé par prendre nos enfants et ils nous prennent maintenant nos aînés. Nos familles et nos communautés perdent leurs aînés. Ils ne devraient pas être retirés de leur famille, ni être privés de leur alimentation traditionnelle, de leur langue, de leur culture et de leur environnement. Y aura-t-il une nouvelle vague d'indemnités et de nouvelles excuses pour tout cela dans 50 ans? Ce n'est pas ce que j'appelle la réconciliation.

Les femmes inuites sont les principales fournisseuses de soins aux membres de leur famille, y compris aux aînés. Le gouvernement fédéral doit faire preuve de leadership en consultation avec les femmes inuites, afin de trouver une solution qui préserve la dignité de nos aînés et améliore leur qualité de vie. Cela nécessitera un investissement double: pour intégrer notre mode de vie aux établissements existants et en construire dans nos propres communautés pour que nous puissions nous-mêmes prendre soin de nos aînés.

Je vous remercie de m'avoir écoutée.

*Qujannamiik.*

**La présidente:** Merci beaucoup, Anita.

Nous commencerons par une première série de questions.

Je donnerai la parole à Eva. Vous avez sept minutes.

[Français]

**Mme Eva Nassif (Vimy, Lib.):** Merci, madame la présidente.

Je remercie les témoins d'être parmi nous aujourd'hui.

Madame Pokiak, vous avez dit que c'étaient les aînées qui prenaient soin de la famille. Vous avez aussi mentionné que les soins de santé étaient négligés dans le Nord, à cause de l'éloignement et des conditions de vie des aînées.

Pourriez-vous nous en parler? En quoi l'éloignement des communautés inuites a-t-il une incidence sur les femmes aînées inuites?

[Traduction]

**Mme Anita Pokiak:** Je m'excuse, je ne suis pas habituée à l'interprétation. Si vous le voulez bien, pouvez-vous répéter, s'il vous plaît?

[Français]

**Mme Eva Nassif:** D'accord.

Vous avez parlé des mauvaises conditions dans lesquelles vivent les aînées inuites. J'aimerais que vous nous en parliez un peu plus et que vous nous disiez de quelle façon l'éloignement des communautés inuites a une incidence sur les aînées inuites.

[Traduction]

**Mme Anita Pokiak:** Oui, le plus difficile, c'est avant tout que les femmes inuites s'occupent de leur propre famille, de leurs petits-enfants et de leurs arrière-petits-enfants. Les logements sont surpeuplés. Ensuite, quand nos aînés doivent être placés dans une résidence au loin, ils se retrouvent à des milliers de kilomètres de distance, et leurs proches n'ont pas les moyens d'aller les visiter s'ils sont placés ici, à Ottawa, par exemple, parce que cela coûte trop cher.

J'espère avoir répondu à votre question.

• (0955)

[Français]

**Mme Eva Nassif:** Oui.

Le travail de votre organisme, Pauktuutit Inuit Women of Canada, gravite autour de trois grandes priorités. Vous avez parlé de l'amélioration du développement socioéconomique, de l'amélioration de la santé et de la prévention de la violence.

Pourriez-vous, s'il vous plaît, nous en dire plus sur le lien qui existe entre la santé, le développement socioéconomique et la prévention de la violence faite aux aînées inuites?

[Traduction]

**Mme Anita Pokiak:** Je ne suis pas certaine de vous avoir bien comprise, mais je vais faire de mon mieux.

Les Pauktuutit font beaucoup de choses dans l'Inuit Nunangat sur les trois thèmes que vous venez de mentionner. Nous avons des administrateurs qui représentent chaque région. Ils travaillent très forts sur ces trois sujets.

[Français]

**Mme Eva Nassif:** Madame Tamblin Watts, le rapport « Advocating for Canadians as We Age: 2018-19 Impact Report » publié par votre association, la CARP, souligne quelques-unes des principales préoccupations des aînés au Canada. Il fournit également des renseignements sur ce que vivent les Canadiens âgés.

Pourriez-vous nous résumer quelques-unes des conclusions auxquelles vous êtes arrivés dans votre rapport?

[Traduction]

**Mme Laura Tamblin Watts (agente principale des politiques publiques, CARP):** Nous savons que les femmes âgées forment une cohorte sous-étudiée, de sorte que dans beaucoup d'études, les caractéristiques démographiques ne sont mentionnées que pour analyser différents aspects, mais pas l'expérience des femmes en tant que telle. Je vous recommande le rapport de recherche, que nous endossons, réalisé par le Canadian Centre for Elder Law. Je sais que ses représentants ont comparu devant vous un peu plus tôt.

Quand on analyse l'expérience des femmes âgées, on voit qu'elles vivent souvent dans la pauvreté et la violence, comme ma collègue l'a mentionné, et que l'aide que peut leur procurer leur famille est souvent déficiente parce qu'elles sont marginalisées de diverses façons. Il y a très peu d'études sur l'expérience des femmes âgées, à l'exception peut-être des travaux de Lynn McDonald. La CARP réclame donc qu'on étudie beaucoup plus l'expérience des femmes âgées.

[Français]

**Mme Eva Nassif:** Vous avez créé une plateforme. Comment l'avez-vous conçue? Sur quelles mesures touchant les aînés vous êtes-vous basés pour le faire?

[Traduction]

**Mme Laura Tamblin Watts:** Notre plateforme, appelée « The Faces of Canada's Seniors: Making Canada the best place to age », que vous voyez ici, compte cinq piliers: la sécurité financière; la prévention de la violence; le soutien aux soins et au logement, deux aspects qui vont de pair pour bon nombre des raisons évoquées par ma collègue; les soins de santé exceptionnels; l'inclusion sociale.

L'élaboration de cette plateforme résulte à la fois d'un examen de la littérature, d'une consultation auprès des experts et d'une consultation des membres de la CARP — plus de 320 000 membres au pays — pour connaître leurs expériences. Nous avons fait des entrevues et des enquêtes qualitatives et quantitatives. Nous avons veillé à connaître les expériences des personnes âgées à l'échelle du pays. Nous avons utilisé diverses méthodes pour concevoir notre plateforme stratégique.

[Français]

**Mme Eva Nassif:** Votre plateforme prévoit-elle des mesures sexospécifiques? Avez-vous fait la lumière sur cet aspect?

[Traduction]

**Mme Laura Tamblin Watts:** Il s'agit en soi d'une plateforme stratégique contenant diverses demandes clés pour les divers ordres de gouvernement. Certaines demandes portent sur des mesures sexospécifiques.

Plus particulièrement, nous demandons une modification de la méthode de calcul du SRG et de la SV pour les femmes âgées. Nous préconisons des changements et appuyons une demande très précise: une prestation parallèle pour soins aux enfants avec prise en compte de l'ensemble des années consacrées à temps plein à élever des enfants. Nous demandons aussi des mesures précises pour réduire la violence familiale plus tard dans la vie, une forme de violence prévalente tout au long de la vie. On parle ici des mauvais traitements envers les aînés et de la violence familiale, qui touchent particulièrement les femmes âgées. Nous demandons la participation des femmes et faisons un suivi de leurs expériences dans le cadre de l'élaboration de notre plateforme.

•(1000)

[Français]

**Mme Eva Nassif:** Nous savons qu'au Canada, les aînés font face à de nombreux problèmes. J'aimerais que vous nous fassiez part des deux recommandations principales que vous aimeriez voir le gouvernement fédéral mettre en œuvre.

[Traduction]

**Mme Laura Tamblin Watts:** La sécurité financière et la prévention de la violence, sans aucun doute.

**Mme Eva Nassif:** Madame Pokiak, pourriez-vous me dire quelles sont vos deux principales recommandations pour le gouvernement fédéral pour les aînées inuites?

**Mme Anita Pokiak:** Très bien. Je dirais que nos priorités sont d'avoir des installations dans l'Inuit Nunangat, pour ne pas être obligés d'envoyer nos aînées loin de la communauté, et d'avoir de l'aide financière.

Merci.

**La présidente:** Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à Rachael Harder, pour sept minutes.

**Mme Rachael Harder (Lethbridge, PCC):** Merci beaucoup d'être avec nous aujourd'hui.

Ma première question est pour Mme Pokiak.

Je vous remercie de nous avoir parlé de l'expérience des femmes inuites. Ma question porte sur le respect des traditions et de la culture.

Un autre témoin a indiqué qu'il est important que les femmes conservent leur autonomie, leur indépendance, leur volonté, leur force, leur pouvoir et leur importance, sans être isolées, et qu'il est aussi essentiel qu'elles soient honorées et respectées au sein de leur communauté, qu'elles y occupent une place importante et qu'elles soient valorisées et traitées avec dignité et respect.

Je suppose que certaines de ces choses sont aussi vraies ou importantes dans la culture inuite. Je me demande si vous pouvez faire des commentaires à ce sujet.

**Mme Anita Pokiak:** C'est un autre aspect de notre culture que nous sommes en train de perdre, avec d'autres choses, comme la langue et le respect à l'égard des femmes et le respect des valeurs familiales. Les aînées sont les enseignantes de la jeune génération. Je pense qu'éloigner nos aînées de leur milieu, de leur communauté, de leurs traditions et de leur culture pour les envoyer dans le Sud, où la culture est très différente, contribue à réduire le respect à leur égard.

**Mme Rachael Harder:** Vous dites que les aînées sont les enseignantes de la jeune génération. Pouvez-vous en dire plus à ce sujet? Je pense que vous faites référence au rôle important que jouent ces femmes dans la vie de la génération montante, c'est-à-dire leurs enfants et leurs petits-enfants. J'aimerais avoir vos commentaires sur l'importance du rôle de ces femmes dans la vie des jeunes de la communauté.

**Mme Anita Pokiak:** J'entendais par là que l'enseignement que nous offrons nos aînées touche à tous les aspects: éducation des enfants, apprentissage du respect, connaissance de notre mode de vie traditionnel, apprentissage de la confection de vêtements, respect des autres cultures. Cela commence à la maison, et il est très malheureux de ne pas pouvoir... Nos aînées sont nos enseignantes; elles vont dans les écoles et jouent un rôle dans l'éducation. Lorsqu'elles sont envoyées au loin, cela mine la culture inuite.

•(1005)

**Mme Rachael Harder:** Merci.

Vous avez aussi indiqué que cela commence à la maison. Pouvez-vous parler du rôle important que jouent ces femmes dans la vie quotidienne des gens de leur communauté, en particulier dans leur famille, mais peut-être aussi dans d'autres familles?

**Mme Anita Pokiak:** Dans notre culture, tout commence à la maison. Nous faisons beaucoup d'efforts pour conserver notre langue et notre culture, pour apprendre à coudre, etc. Aussi, comme je l'ai indiqué, à l'école... Nous devons enseigner à nos enfants; cela commence à la maison avant de s'étendre dans la communauté.

**Mme Rachael Harder:** Ma collègue Eva vous a demandé quelles étaient vos recommandations pour le gouvernement. Je pense que vous avez peut-être manqué de temps. Avez-vous d'autres recommandations pour le Comité aujourd'hui?

**Mme Anita Pokiak:** Ma principale recommandation est liée à la nécessité de garder nos aînées dans la communauté, car elles connaissent beaucoup de difficultés dans le Sud. Il est très coûteux de venir les visiter. Leur état de santé se détériore très rapidement lorsqu'elles sont ici, dans le Sud.

Je vais vous donner un exemple. Supposons qu'une personne de Resolute Bay ou de Rankin Inlet est à l'Embassy West et qu'elle va bientôt mourir. Un proche est appelé à son chevet. Il lui faudra des jours pour arriver ici, et c'est sans compter la météo, qui est un facteur dans le Nord. C'est d'une grande tristesse lorsque les gens décèdent dans la solitude, et c'est ce qui va se produire lorsque les gens seront placés ici dans le Sud parce que les gens n'ont pas les moyens de venir jusqu'ici pour être au chevet de leur proche. Le gouvernement paie le déplacement de deux membres de la famille une fois par année pour rendre visite à un proche. Voilà la véritable priorité, à mon avis.

L'autre recommandation est de doter les communautés de refuges pour femmes. Il n'y a pas de refuges dans nos communautés, en particulier dans les plus petites communautés. Voilà les véritables priorités: des refuges pour assurer la sécurité, des installations pour les aînées — y compris d'essentielles résidences pour personnes âgées autonomes —, et de l'aide financière.

Merci.

**Mme Rachael Harder:** Merci beaucoup de votre temps.

**La présidente:** La parole est maintenant à Marjolaine.

Vous avez sept minutes.

[Français]

**Mme Marjolaine Boutin-Sweet (Hochelaga, NPD):** Merci, madame la présidente.

Comme tout à l'heure, je vais poser mes questions en français.

Madame Weeks, vous avez aussi accès à l'interprétation, n'est-ce pas?

[Traduction]

**Mme Lori Weeks (professeure agrégée, École des sciences infirmières, Dalhousie University):** Oui.

[Français]

**Mme Marjolaine Boutin-Sweet:** Merci.

Pendant plusieurs années, j'ai été la porte-parole du NPD en matière de logement. À ce titre, j'ai effectué une tournée un peu partout au Canada. Je suis entre autres allée au Nunavik avec mon collègue Romeo Saganash. Ce que vous avez décrit tout à l'heure, soit le fait que 14 personnes habitent dans une maison de deux chambres avec des salles de bain noircies de moisissure, je l'ai vu. Je sais donc que cela se passe un peu partout au Canada.

J'ai aussi entendu, la semaine dernière, des chefs du Sud de l'Ontario, l'une des régions les plus riches du Canada, signaler qu'il n'y avait pas d'eau potable chez eux parce que le système de purification de l'eau était trop vieux. Je suis tombée sur le dos quand j'ai entendu cela.

Ainsi, les conditions de vie dans le Nord et ailleurs sont difficiles pour les peuples autochtones, incluant les Inuits.

Récemment, le gouvernement a présenté une stratégie en logement. À mon avis, c'est un début de stratégie, parce qu'il me semble qu'il manque encore certaines choses, notamment une stratégie ciblée sur le logement autochtone.

J'aimerais savoir ce que vous, madame Pokiak, et votre groupe pourriez recommander au gouvernement. Ce dernier nous dit que la

stratégie ciblée sur le logement autochtone s'en vient, ce qui inclut le logement inuit, bien sûr. Qu'est-ce que vous pourriez recommander au gouvernement d'inclure dans une stratégie sur le logement autochtone afin de sortir les femmes inuites de la pauvreté?

•(1010)

[Traduction]

**Mme Anita Pokiak:** Merci.

Je n'ai pas beaucoup d'expérience dans le domaine du logement. Je vais donc parler de mon expérience. Ce qui manque, dans nos communautés, ce sont des mesures qui permettent de réduire le surpeuplement... et des mesures permettant à nos personnes âgées d'échapper à la violence. Elles subissent un stress considérable. En outre, les communautés ont besoin de logements pour personnes autonomes, des appartements avec entrée privée pour les couples âgés. Il faut aussi une résidence offrant des soins 24 heures sur 24. Ce n'est pas la même chose que les centres de traitement de la démence; ils ont seulement besoin de soins 24 heures par jour.

Certaines communautés ont des logements pour personnes autonomes, mais pas assez. Je sais que beaucoup de personnes âgées n'aiment pas être en résidence, car elles tiennent à leur dignité et à leur indépendance. Si elles avaient accès à un appartement pour personnes autonomes avec entrée privée pour que leurs proches puissent leur rendre visite sans déranger les voisins, je pense que ce serait beaucoup mieux. Cela permettrait de réduire le surpeuplement des logements et de réduire le stress et la violence que subissent les personnes âgées.

[Français]

**Mme Marjolaine Boutin-Sweet:** Il y a donc un manque flagrant de logement, premièrement, et de logement social. Là où je suis allée, du moins, il y avait 95 % de logements sociaux. Construire une ou deux maisons par village chaque année, c'est nettement insuffisant.

Vous avez dit une autre chose qui m'a touchée. Quand on envoie des personnes âgées dans des centres résidentiels pour aînés à des milliers de kilomètres de chez elles, cela leur rappelle beaucoup les écoles résidentielles. C'est un traumatisme qui revient.

Vous demandez aussi au gouvernement la construction de refuges pour les femmes aînées. J'imagine que c'est pour les jeunes femmes également. De plus, vous demandez la construction de centres où les aînés qui le veulent peuvent recevoir de l'aide. Vous parliez de soins offerts 24 heures sur 24.

Pour ce qui est des refuges pour femmes, je pensais plutôt à des refuges pour jeunes femmes. On entend souvent dire que les jeunes femmes ne veulent pas aller dans des refuges loin de chez elles parce qu'elles risquent de perdre leur enfant. Toutefois, vous m'avez rappelé que les femmes aînées aussi avaient besoin de refuges adaptés à leur situation.

Avez-vous des commentaires à faire à ce sujet?

[Traduction]

**Mme Anita Pokiak:** Je vais parler de ma région, qui compte six collectivités. Il y a deux refuges; le principal refuge est situé à Inuvik. Nous y avons parfois accès lorsque nous en avons besoin. Il y a aussi un refuge dans notre communauté. Il est réservé aux femmes victimes de violence, mais il est parfois utilisé pour les personnes âgées victimes de maltraitance. Elles peuvent y être hébergées, mais seulement pendant trois jours.

Nous avons besoin d'un refuge pour les personnes âgées. Je sais qu'il n'est pas possible d'avoir un refuge par communauté, mais il serait bien d'avoir un centre régional pour éviter d'envoyer les gens dans le Sud, car lorsqu'ils restent dans notre région, ils vivent dans leur langue et ont accès à leurs aliments et leur culture traditionnels.

•(1015)

**La présidente:** Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à vous, Salma. Vous avez sept minutes.

**Mme Salma Zahid (Scarborough-Centre, Lib.):** Merci, madame la présidente.

Ma première question s'adresse à Mme Watts et à Mme Weeks. Dans votre carrière, vous avez beaucoup travaillé sur le problème de la violence faite aux aînés, comme vous l'avez indiqué dans votre exposé. Vos études des enjeux intersectionnels en cause vous ont-elles permis de déterminer si les femmes aînées issues de minorités sont plus vulnérables en raison d'enjeux liés à la langue et à la culture ainsi qu'à un isolement social plus marqué?

**Mme Laura Tamblyn Watts:** La maltraitance des aînés est une question de genre. Cela ne fait aucun doute. Lorsqu'on regarde les statistiques sur les personnes âgées victimes de maltraitance, environ deux tiers sont des femmes. On constate également que l'auteur est un homme dans trois quarts des cas, sauf pour l'exploitation financière, où ce pourcentage est plus faible. J'exclus les fraudes et l'escroquerie. Je parle de maltraitance des personnes âgées dans un contexte relationnel, c'est-à-dire une situation censée être une relation de confiance. Les fraudes et l'escroquerie sont des cas à part; nous n'avons pas nécessairement de données démographiques à cet égard.

J'attire votre attention sur l'étude sur la maltraitance des aînés réalisée en 2015 par la Dre Lynn McDonald de l'Université de Toronto, principalement, mais à laquelle j'ai aussi participé. L'étude portait sur les cas de maltraitance des aînés selon les sexes à l'échelle nationale. Des données provinciales et territoriales sont aussi disponibles. Je serais ravie de transmettre ces renseignements au Comité, si vous le voulez. Dans les études qualitatives sur les expériences des femmes âgées, on constate de plus en plus que le caractère multidimensionnel de leur vulnérabilité sociale est d'une importance capitale.

J'aimerais parler brièvement des nouveaux arrivants et des immigrants parainés, qui sont peut-être parmi les plus vulnérables. Je parle de l'exigence selon laquelle les membres de la famille acceptent l'entière responsabilité financière pour les adultes plus âgés qu'ils font venir au pays. Cela suscite de graves préoccupations quant à la possibilité de mauvais traitements et négligence, qui a un caractère sexospécifique, particulièrement dans les cas où leurs ressources financières leur sont enlevées ou, à l'inverse, dans les cas où elles n'y ont pas accès. Dans certains cas, les femmes arrivent avec leurs bijoux et d'autres biens qui leur sont enlevés par la famille. Donc, elles n'y ont plus accès et cela suscite d'importantes préoccupations au sujet de la dépendance et de la vulnérabilité sociale des femmes âgées en raison de la marginalisation associée au parrainage ou à l'immigration.

**Mme Salma Zahid:** [*Inaudible*] chapitre de Scarborough.

**Mme Laura Tamblyn Watts:** Oui.

**Mme Salma Zahid:** Je représente une communauté très diversifiée; nous entendons aussi parler de ces problèmes.

Madame Weeks, voulez-vous ajouter quelque chose?

**Mme Lori Weeks:** Pour répondre à la question, je mène actuellement une étude sur les divers besoins des femmes âgées qui sont victimes de violence conjugale. L'étude est financée par Justice Canada. Nous examinons beaucoup de... Nous avons de plus en plus de connaissances sur les besoins des femmes victimes de violence conjugale, mais nous n'avons pas beaucoup de renseignements sur les besoins de certains groupes de femmes précis. Nous avons fait des constats intéressants sur les besoins des femmes immigrantes. À titre d'exemple, une étudiante au doctorat qui travaille avec moi est [*Difficultés techniques*] pays, et elle [*Difficultés techniques*] femmes immigrantes au Canada dans ce contexte et les personnes qui les appuient.

Sur le plan intersectionnel, comme vous l'avez mentionné, les enjeux liés à la culture, aux gens et au statut d'immigration peuvent avoir une incidence considérable sur le degré de confort de ces femmes, en ce qui concerne [*Difficultés techniques*] lorsqu'elles arrivent au Canada...

**La présidente:** Lori, nous devons arrêter là pour l'instant. Nous avons des problèmes de son. Une minute, s'il vous plaît.

Lori, nous sommes désolés. Nous avons des problèmes techniques avec la réception du son. Il y a un grésillement, ce qui nuit gravement au travail des interprètes. Nous devons donc interrompre votre témoignage. Je suis désolée. Je vais demander à Kenza, notre greffière, de communiquer avec vous pour voir s'il y aurait d'autres options. Je suis désolée, mais nous avons une mauvaise réception audio pour le moment. Nous devons interrompre cette partie. Je suis extrêmement désolée.

Chers collègues, nous pourrions seulement discuter avec Anita et Laura, mais pas avec Lori.

•(1020)

**Mme Salma Zahid:** Pouvons-nous avoir un mémoire écrit, par exemple?

**La présidente:** Lori a déjà envoyé un mémoire écrit, mais nous examinerons les autres options qui nous sont offertes.

Allez-y.

**Mme Salma Zahid:** Ma prochaine question s'adresse à Mme Watts.

Dans le cadre de notre étude sur les aînées, nous n'avons pas examiné l'aspect de la nutrition. Selon une étude de Statistique Canada citée par le CCPA, un aîné canadien sur trois est à risque de souffrir de malnutrition, ce qui accroît le risque d'hospitalisation, comme nous le savons.

Mettons-nous suffisamment l'accent sur les programmes de prévention, notamment en ce qui concerne la nutrition et la planification des repas, pour prévenir les hospitalisations?

**Mme Laura Tamblyn Watts:** La CARP a évidemment étudié les enjeux de la faim et de la nutrition et la corrélation avec la santé. Nous savons que la perception générale est que ce sont surtout les jeunes familles qui fréquentent les banques alimentaires. Sans vouloir minimiser ce besoin réel et pressant, nous savons que les femmes âgées forment un segment en forte croissance de la clientèle des banques alimentaires, et que ce sont souvent des femmes âgées dont les ressources financières ou les liens sociaux sont extrêmement limités.

Nous savons que les femmes, dans bien des cas, même si elles ont un bon soutien dans la communauté, n'ont pas nécessairement un régime alimentaire nutritif, soit parce qu'elles n'ont pas accès à de la nourriture, à la popote roulante ou à d'autres types de services. La véritable question est de savoir si les femmes rurales ont un meilleur accès. Nous avons commencé des recherches à cet égard, mais je peux vous dire que c'est un problème urgent. Nous savons que la nutrition joue un rôle considérable, pas seulement pour la santé en général, mais aussi pour la stabilisation d'affections répandues comme le diabète.

**Mme Salma Zahid:** Le diabète et certaines maladies du rein sont assez répandus chez les femmes âgées.

**Mme Laura Tamblyn Watts:** En effet. Les infections urinaires, les infections de la vessie et les maladies rénales font partie des plus grands enjeux associés aux déficiences cognitives chez les aînés. Nous observons souvent que les gens reçoivent un diagnostic de démence alors que, dans les faits, ils n'ont pas une bonne alimentation et sont aux prises avec ces types de maladies. Nous prenons donc aussi des mesures à la sortie de l'hôpital. Nous devons bien nous occuper des patients âgés qui obtiennent leur congé de l'hôpital après des problèmes de santé graves, qu'il s'agisse de la grippe, du zona ou d'une chute. Le congé est normalement donné assez rapidement, et les consultations se passent rarement à domicile. Les visites des nutritionnistes sont une des démarches clés qui pourraient vraiment améliorer la vie des gens.

**Mme Salma Zahid:** Les questions précises concernant l'alimentation peuvent vraiment représenter un problème de taille dans les établissements de soins de longue durée. Il arrive que les aînés n'arrivent pas à trouver des aliments qu'ils peuvent manger et qui répondent aussi à leurs besoins culturels.

**Mme Laura Tamblyn Watts:** Un des plans sur lesquels nous avons déterminé qu'il y avait de plus en plus de maltraitance des aînés est celui de la culture. Je reviens vraiment à ce que ma collègue disait. Je ferais aussi valoir que le fait de retirer une personne de sa communauté pour l'emmener dans le Sud serait une forme de maltraitance culturelle des aînés, notamment lorsque cela signifie que cette personne n'a plus accès à ses mets traditionnels. Il est clair que dans les établissements de soins de longue durée où l'on observe des besoins particuliers, ceux-ci sont généralement prévus par la loi, mais pas toujours offerts dans les faits.

**Mme Salma Zahid:** Madame Pokiak, aimeriez-vous ajouter quelque chose?

**Mme Anita Pokiak:** Oui, merci.

Vous avez tout à fait raison en ce qui concerne l'alimentation. Même les Inuits en santé ne se sentent pas bien lorsqu'ils dérogent de leur régime alimentaire habituel. Pour une personne malade, c'est encore pire. Je ne connais pas la situation à Iqaluit, mais dans ma région, celle d'Inuvik, certains hôpitaux servent des mets traditionnels aux patients. C'est un des grands problèmes pour nos aînés qui doivent quitter leur maison pour aller vivre dans le Sud. Ils n'ont pas accès aux aliments traditionnels nutritifs auxquels leur organisme est habitué.

•(1025)

**La présidente:** Merci beaucoup.

La parole est maintenant à Rachel Harder.

Vous avez cinq minutes.

**Mme Rachael Harder:** Merci.

Madame Watts, pouvez-vous parler brièvement de la sécurité économique des aînés, en particulier celle des femmes? Je serais notamment intéressée à savoir ce que vous pensez du recours aux CELI pour épargner.

Avez-vous observé que c'était utile aux aînés de chez nous ou diriez-vous que ce n'est pas le cas?

**Mme Laura Tamblyn Watts:** La sécurité financière est une des questions les plus importantes qui concernent les aînés en général et les femmes âgées en particulier. À l'heure actuelle, 76 % des femmes âgées seules vivent dans la pauvreté.

Nous voyons que le CELI peut être utile. Nous avons constaté que les femmes âgées y pensent rarement. En fait, ce n'est pas non plus l'outil auquel les conseillers financiers songent lorsqu'ils pensent aux femmes âgées. Normalement, ils envisagent soit les pensions publiques, soit les pensions privées et la sécurité de la vieillesse, ce qui est très préoccupant. Cela ne va pas à dire que les CELI ne peuvent pas être utiles, mais, lorsque nous prenons l'incidence des emplois sexospécifiques sur les adultes âgées au cours de leur vie, nous constatons que nombre de femmes âgées quittent le marché du travail — si elles y sont déjà entrées —, et connaissent des difficultés par-dessus tout avec la sécurité de leur pension. Il arrive que ce soit la capacité de trouver suffisamment d'argent à placer dans un CELI qui pose problème.

Je pense que c'est un outil à prendre en compte, mais si je songeais à ce qui est le plus urgent, ce serait des systèmes comme le Supplément de revenu garanti et la Sécurité de la vieillesse et la capacité d'avoir recours, entre autres, aux pensions différées qu'on a annoncées. C'est ce qui me vient d'abord à l'esprit.

**Mme Rachael Harder:** Savez-vous que la grande majorité des aînés au Canada ont un CELI?

**Mme Laura Tamblyn Watts:** C'est généralement le cas de bien des gens, de bien des femmes. Je dis simplement que c'est un des principaux outils qui viennent à l'esprit des gens lorsqu'ils pensent à la sécurité financière en général. Je pense qu'il peut s'agir d'un outil très utile, mais nous avons observé qu'on le choisit rarement pour répondre aux besoins précis de planification financière des femmes âgées. C'est peut-être simplement parce qu'on traite souvent les cas pressants de pauvreté et de sécurité des pensions qu'on a un peu oublié les CELI dans la planification, mais qu'on les utilise souvent en réalité.

**Mme Rachael Harder:** Ne pensez-vous pas que les mécanismes d'épargne peuvent servir, en quelque sorte, de mesure préventive pour aider les femmes à assurer leur sécurité financière future afin qu'elles ne connaissent pas les problèmes de pauvreté dans la mesure, peut-être, dans laquelle vous les observez actuellement?

**Mme Laura Tamblyn Watts:** Absolument.

Lorsqu'il est question de littératie financière, nous privilégions une approche fondée sur le parcours de vie. Nous avons vu que certains outils ont été créés pour les femmes, et je vais vous indiquer les outils créés par l'Agence de la consommation en matière financière du Canada pour les personnes âgées. Cependant, il est primordial d'opter pour une approche fondée sur le parcours de vie afin d'aider les femmes à comprendre les rôles que jouent différents mécanismes financiers au cours de leur vie.

Nous savons qu'une approche « juste à temps » peut être très utile, ainsi qu'une approche planifiée. Dans le contexte de la sécurité financière, une approche planifiée vise à offrir des programmes dans les écoles, etc. Cependant, nous savons qu'il y a des stades où les femmes âgées pensent à leurs finances. Elles ont des occasions d'accéder aux ressources communautaires locales pour mieux s'informer au sujet d'outils comme les CELI et d'autres mécanismes à des stades précoces, alors à 50, 60, 70 ans en général.

**Mme Rachael Harder:** Vous dites qu'il y a des stades où les femmes envisagent leur sécurité financière. Vous diriez qu'elles ne le font pas avant d'être dans la cinquantaine ou la soixantaine?

**Mme Laura Tamblyn Watts:** Non, cela dépend du stade de leur vie.

Je pense que certaines des préoccupations que nous observons touchent surtout les femmes qui prenaient soin de leur famille. Nous avons entendu maintes et maintes fois des femmes âgées dire qu'elles n'y avaient pas pensé parce qu'elles étaient trop occupées à élever leurs enfants ou qu'elles croyaient que leur retraite de Sears était sûre, mais elles se sont retrouvées sans retraite du jour au lendemain. Il est, bien entendu, important pour tout le monde de planifier avec soin, et j'estime que ce type de planification est encore plus crucial pour les femmes célibataires, qui représentent — de loin — le groupe le plus défavorisé.

En ce qui concerne les gens qui font leur planification, ce que nous savons c'est que les stades de la vie sont des occasions de favoriser une meilleure compréhension des outils et des mécanismes, qu'il s'agisse d'avoir des enfants, de retourner sur le marché du travail, de postuler un emploi, de divorcer ou de perdre un être cher.

• (1030)

**La présidente:** Je vais donner la parole à Emmanuella.

Vous avez cinq minutes.

**Mme Emmanuella Lambropoulos (Saint-Laurent, Lib.):** Merci beaucoup d'être avec nous aujourd'hui, madame Watts.

Si vous pouviez offrir quelques recommandations à notre gouvernement, quelles seraient-elles? Je veux dire pour ce qui est, précisément, de relever la sécurité financière des femmes âgées, pas nécessairement celles qui sont célibataires, mais en général.

**Mme Laura Tamblyn Watts:** Merci beaucoup.

Je ne saurais assez insister sur l'importance pour nous de moderniser une partie des règles qui empêchent les femmes de jouir de sécurité financière à tous les stades de leur vie, mais surtout au troisième âge.

Si je pouvais faire une recommandation en fonction des principales préoccupations, ce serait d'éliminer l'âge obligatoire de 71 ans pour les retraits effectués dans un Fonds enregistré de revenu de retraite. Vous avez les REER jusqu'à 65 ans, qui se convertissent ensuite en FERR. L'âge actuel pour retirer les montants ainsi investis est de 71 ans. Nombre de personnes souhaitent continuer à travailler ou ont besoin de le faire, en réalité. Le processus d'imposition présente des difficultés qui n'ont pas leur raison d'être. Lorsque l'âge a été fixé à 71 ans, les gens mouraient autour de 73 ou de 74 ans. CARP demande que cette exigence fondée sur l'âge soit éliminée pour permettre aux gens de gagner de l'argent pendant toute la durée de leur vie.

Je recommanderais aussi qu'on s'attache à la question de la protection des pensions de retraite. Nous avons vu avec Sears et d'autres cas également traumatisants que si les personnes âgées ne peuvent pas compter sur leurs pensions, nous savons qu'elles seront

moins intéressées à cotiser à un régime de retraite. Nous devons inspirer une meilleure confiance dans la protection des pensions de retraite.

À cet égard, nous avons deux recommandations, qui auraient l'avantage, comme nous le savons, d'aider les femmes âgées en particulier. La première est de créer une superpriorité en cas d'insolvabilité, qui ferait en sorte qu'elles aient la préséance pour récupérer leur propre actif dans l'entreprise avant que celui-ci ne soit réparti entre les autres créanciers étrangers. À l'heure actuelle, elles arrivent au dernier rang. La seconde est de créer un fonds d'assurance obligatoire pour couvrir l'écart entre la pension... peut-être un fonds pouvant aller jusqu'à 70 % ou 80 %. Nous aimerions qu'il soit assuré.

Ces deux recommandations feraient une énorme différence dans la vie des femmes en général.

**Mme Emmanuella Lambropoulos:** Merci beaucoup.

Madame Pokiak, merci beaucoup pour votre témoignage de ce matin. Vous avez mentionné le fait qu'il y a environ 44 lits dans l'ensemble du Nunavut. Je ne pense pas que c'est ce que vous vouliez dire.

**Mme Anita Pokiak:** Oui.

**Mme Emmanuella Lambropoulos:** C'est ridicule. Je suis désolée qu'il en soit ainsi.

Je veux être très claire dans les recommandations. Pouvez-vous nous formuler une recommandation précise qui aiderait à régler ce problème en particulier?

**Mme Anita Pokiak:** Je recommanderais qu'on ait des centres dans notre région et nos collectivités.

**Mme Emmanuella Lambropoulos:** Plus tôt, lorsque Mme Harder vous posait des questions, vous avez mentionné que les aînés occupent une place primordiale dans votre communauté, mais qu'on leur manque de respect dernièrement. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi vous pensez que les gens perdent leur respect à l'égard des aînés?

**Mme Anita Pokiak:** Le système éducatif est un facteur. La perte de notre langue en est un autre, ainsi que la perte de nos aînés, car ce sont eux qui nous enseignent.

J'espère que cela répond à votre question.

**Mme Emmanuella Lambropoulos:** Les garder dans la communauté serait, manifestement, la meilleure solution à bien des problèmes parce que vous les voyez comme des enseignants qui aident à transmettre la culture.

Y a-t-il autre chose que vous aimeriez qu'on fasse à part fournir d'autres installations dans la région?

**Mme Anita Pokiak:** Oui, et j'ajouterais une chose: ce n'est pas seulement difficile pour nos aînés qu'on emmène loin d'ici, mais aussi pour l'ensemble de la famille élargie, dont on perturbe grandement la vie. Les familles perdent quelqu'un, ce qui exerce bien des pressions sur elles, tant sur le plan financier qu'émotionnel. L'effet est le même que dans le cas des pensionnés, mais cette fois, il ne s'agit pas de nos enfants, mais bien de nos aînés.

Je recommanderais aussi qu'on prévoie des maisons d'hébergement transitoire.

• (1035)

**La présidente:** C'est excellent. Merci beaucoup.

Nous retournons maintenant à Rachael Harder pour cinq minutes.

**Mme Rachael Harder:** Merci.

Madame Pokiak, j'ai eu l'occasion de visiter le Nunavut il y a environ un an, soit en mars 2018. Pendant mon séjour, j'ai eu la chance et le privilège de visiter 11 collectivités en neuf jours. Je suis allée aussi loin au nord que Grise Fiord, et ce fut une expérience incroyable. J'ai eu l'occasion de me rendre dans des petites collectivités à la grandeur de la région, de m'asseoir avec des gens chez eux, dans les stations de radio et les hôtels, et de parler avec eux de leur vécu.

Mon expérience m'a permis de faire de nombreuses observations et de vraiment apprécier leur façon de vivre ainsi que leur culture, leur patrimoine, leurs traditions, leur histoire et la puissance de leurs récits.

J'ai, entre autres, observé que la façon de vivre traditionnelle était lentement en train de se perdre. J'ai eu l'occasion de m'entretenir avec un certain nombre de pêcheurs et de discuter avec eux de ce qu'ils avaient l'habitude de savoir et de ce qu'ils savent maintenant pour pouvoir exercer leurs droits de chasse et de pêche.

Une collectivité que j'ai eu la chance de visiter est celle de Pangnirtung. Dans la semaine qui a précédé mon arrivée, cette localité a été le théâtre de plus de tentatives de suicide qu'on peut en compter sur les doigts d'une seule main — en une semaine. À mon arrivée, j'ai pu m'asseoir avec un groupe d'environ 12 jeunes de la communauté et entendre leurs récits et leurs réflexions sur ce qui se passait dans leur village.

Une des choses qu'ils m'ont confiées est qu'ils avaient l'impression qu'on leur volait leur mode de vie traditionnel. Ils n'avaient pas la possibilité de faire les choses que leurs aînés leur avaient dit avoir faites pendant leur enfance. On sentait leur tristesse, leur chagrin et leur deuil. Quelqu'un a parlé d'« ennui » pour décrire sa vie. Une autre personne était simplement triste, très très triste. Elle s'est dit vraiment chagrinée de la place où elle et sa famille étaient rendues dans la vie.

J'ai aussi eu la possibilité de parler avec un certain nombre d'aînés au sein de la même communauté. Ils m'ont confié qu'ils s'inquiétaient profondément pour la nouvelle génération et ce qu'on lui laissait en héritage. Ils se préoccupaient vivement du fait que leur mode de vie était menacé.

Je vous en parle, car l'expérience que j'ai vécue là-bas m'a marquée et m'a vraiment permis de comprendre les Inuits et leur mode de vie.

Les aînés jouent un rôle vraiment essentiel, rôle que, selon moi, le reste du Canada ne comprend pas. Pouvez-vous nous parler brièvement de l'incidence que les femmes ont en particulier pour aider à donner un sens aux autres au sein de la communauté? Autrement dit, l'ancienne génération transmet son identité à la nouvelle, ce qui semble se perdre, en quelque sorte, ou être menacé, je dirais.

Est-ce vrai? Pouvez-vous nous dire ce que vous en pensez?

**Mme Anita Pokiak:** Oui, merci.

Oui, c'est très vrai. Tout est une question de respect. Nous enseignions tout à nos enfants. Nos hommes enseignaient aux garçons et nos femmes enseignaient aux filles. Nous enseignions tout — la couture, le mode de vie, l'éducation des enfants et la chasse — tout.

Lorsque les familles qui ne vivaient pas sur notre territoire ont été placées dans des établissements inuits, on a commencé par nous enlever nos enfants. Tout devait être enseigné dans les écoles ou par les missionnaires. Cette responsabilité a été entièrement enlevée aux

aînés. Aujourd'hui, nos jeunes reçoivent une éducation et perdent leur respect pour tout, notre culture, les terres et les animaux.

Il nous faut revenir en arrière. Voilà pourquoi il est si important que nos aînés retournent dans les écoles parce que les jeunes ne reçoivent plus ces enseignements à la maison. Nous devons recommencer à enseigner notre culture et notre langue dans les écoles pour pouvoir regagner le respect. C'est vraiment une question de respect pour notre peuple, nos terres et nos animaux.

• (1040)

**La présidente:** C'est excellent.

Merci beaucoup.

Le temps commence vraiment à nous manquer.

Sonia, je vais vous donner une question, ensuite c'est Marjolaine qui pourra en poser une. Nous aurons ensuite terminé pour aujourd'hui.

Sonia, vous pouvez poser une question.

**Mme Sonia Sidhu (Brampton-Sud, Lib.):** Merci, madame la présidente.

Merci d'être venues.

Madame Watts, je connais CARP. Il m'est arrivé de temps en temps de tenir des réunions avec cet organisme dans ma circonscription de Brampton-Sud. Je sais que ses membres militent activement en faveur d'une meilleure santé.

Vous avez mentionné la prévention de la violence. De quelles sortes de ressources disposez-vous pour prévenir la violence chez les aînés?

**Mme Laura Tamblin Watts:** Il y a si peu de ressources au Canada. Lorsque nous nous comparons aux autres pays du G20, nous faisons mauvaise figure. Les aînés n'ont nulle part où appeler. Nous avons milité en faveur d'une ligne d'aide téléphonique. Nous avons déjà une ligne téléphonique de prévention du crime à l'échelle nationale qui pourrait servir de ligne d'aide en cas de violence à l'égard des aînés. Nous n'avons pas eu de campagne de sensibilisation aux cas de maltraitance et de négligence envers les aînés depuis 2009. On estime qu'environ un aîné sur six est victime de violence et de négligence. En revanche, les ressources sont quasi inexistantes.

Le gouvernement fédéral peut jouer un rôle qu'il n'a pas encore eu l'occasion de jouer, mais nous espérons qu'il le fera. Les provinces et les territoires réduisent le peu de financement communautaire qui existe.

C'est choquant, et il n'est pas nécessaire que ce le soit. Le taux de violence à l'égard des aînés augmente de façon exponentielle.

**La présidente:** C'est excellent.

Merci beaucoup.

La parole est maintenant à Marjolaine.

[Français]

Vous avez le temps de poser une question.

**Mme Marjolaine Boutin-Sweet:** D'accord, merci beaucoup.

Auparavant, j'aimerais demander à la greffière s'il est possible que chaque parti envoie des questions écrites à Mme Weeks, à qui nous n'avons pas pu poser de questions tout à l'heure.

[Traduction]

**La présidente:** C'est à la discrétion du Comité. Posez d'abord votre question, nous en discuterons après.

[Français]

**Mme Marjolaine Boutin-Sweet:** Merci.

Ma question s'adresse à Mme Tamblyn Watts.

Comme vous le savez, je remplace Mme Irene Mathysen aujourd'hui. Il y a quelques années, Mme Mathysen a proposé une stratégie nationale pour les aînés. Ses propositions et celles contenues dans votre rapport intitulé « The FACES of Canada's Seniors » ont beaucoup d'éléments communs, en ce qui concerne la sécurité financière, la prévention de la violence, la santé et le logement.

Toutefois, j'ignore si votre rapport contient une proposition particulière de Mme Mathysen, soit celle de créer un poste de défenseur des droits des aînés. Cela se trouve-t-il dans votre rapport? Sinon, pensez-vous que ce serait une bonne recommandation à faire au Comité?

Souvent, les aînés ne savent pas vers qui se tourner, surtout lorsqu'il s'agit de femmes seules.

[Traduction]

**Mme Laura Tamblyn Watts:** Nous sommes très favorables à la création d'un poste de défenseur des droits des aînés ou d'ombudsman des aînés à l'échelon fédéral. Le Canada est à la traîne par rapport à d'autres pays comparables où ces postes existent. Même nos provinces et nos territoires se sont dotés d'ombudsmans des aînés ou de défenseurs des droits des aînés. Le moment est propice pour le Canada d'en faire autant.

**La présidente:** C'est excellent.

Merci beaucoup.

Comme Marjolaine l'a mentionné, si vous avez des questions à poser à Lori Weeks qui représentait la Dalhousie University, vous pouvez les remettre à la greffière qui les lui transmettra pour qu'elle y réponde. Ce sera aussi une option pour nous.

Elle nous a fourni un mémoire ainsi qu'un document en PowerPoint, qui contiennent peut-être des renseignements susceptibles de vous être utiles aussi.

Comme il n'y a pas d'autres questions ou commentaires, la séance d'aujourd'hui est levée.

---





Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>